

Mairie de  
SAUVAT

LE BOURG

15240 SAUVAT

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU vingt-quatre novembre deux mille quinze

**Président :**

FORESTIER

Bertrand

**Secrétaire(s) de séance :**

Mme Françoise GILLES

**Présents :**

Odile BRANDELY, Marie-Thérèse ANDRIEUX, Christèle DANGLARD, Laëtitia DESRUES, Frédéric JIMENEZ, Sébastien PELISSIER, Jean-Paul PRADEYROL, Bernard ROBERT.

**Absents :**

Gilles ALBESSARD

Avis sur le schéma départemental intercommunal :

Mr le Maire expose la proposition de Mr le Préfet d'associer la Communauté de Communes Sumène-Artense à la Communauté de Communes Pays Gentiane.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette fusion.

Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à cette fusion.

Mutualisation des services:

La CCSA propose un schéma d'entraide entre toutes les communes basé sur le volontariat qui porte sur sept axes:

Mutualisation du personnel, un service ingénierie...

Le conseil municipal adhère à cette proposition qui sera formalisée par des conventions.

Adhésion à l'Agence Technique Départementale "Cantal Ingénierie & Territoire.

Dans le cadre des travaux du cimetière, il est proposé d'adhérer au CIT qui fera une étude des travaux à réaliser pour résoudre le problème d'infiltrations d'eau. Cette décision a été approuvée par le Conseil Municipal (coût de l'adhésion 100 €/an).

Tarif des repas à la cantine scolaire :

A compter du 1er janvier 2016 le repas facturé aux familles passera de 2€25 à 2€30, ils seront payés 5€85 à

Mme BRANDELY Monique (Odile BRANDELY n'a pas pris part à cette délibération).

**Pour extrait :**

**En Mairie, le 02 Décembre 2015**

Maire

FORESTIER

Bertrand

Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Page 2)

DETR 2016 :

Il est proposé de demander une subvention au titre de la mise en accessibilité des Bâtiments communaux ou l'aménagement de la sacristie.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Mr le Maire de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR en vue de leur éligibilité.

Délibération pour intégrer le budget du CCAS au budget principal de la commune.  
Avis favorable du Conseil Municipal.

Délibération pour pouvoir régler des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2016.

Questions diverses :

Cimetière :

Nous attendons la visite d'un technicien du CIT pour réaliser l'étude.

Monsieur le Maire a sollicité la CCSA pour qu'elle réalise deux fois /an un résumé synthétique de leurs activités en vue de les glisser dans les bulletins municipaux de chaque commune.

Au sujet de l'élagage Mr FORESTIER s'engage à contacter l'entreprise GIMENO.

Mr FORESTIER rappelle que la commune dispose de sacs de sel de déneigement et qu'ils sont à la disposition des habitants.

Petits travaux d'entretiens à réaliser par l'employé municipal :

relever les tas de gravier, vérifier l'état des barbacanes, redresser un panneau de signalisation à Broussolles.

Bernard ROBERT transmet la demande de Mr BOYER Laurent d'étendre du tout venant derrière le nouveau local technique.  
Le Conseil Municipal autorise la réalisation de ces travaux par Mr BOYER.

Mr FORESTIER a adressé un courrier à Mr et Mme RUBA concernant la dangerosité de leur maison au centre du bourg, il leur demande de prendre contact avec la mairie dans les meilleurs délais.

Mr ROBERT propose de contacter le SDIS pour réaliser le contrôle des bouches à incendie. Il signale que des arbres sur la route entre Poux et le Monteil lui paraissent dangereux, il va contacter Gilles ALBESSARD pour en connaître le propriétaire.

Mr Jean-Paul PRADEYROL est chargé de l'entretien des barbacanes du village de Broussolles.

Pour extrait :

En Mairie, le 02 Décembre 2015

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

Maire

FORESTIER  
Bertrand  
Signature et cachet